



Le mot du président Gilles Hermitte

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a pour ressort territorial les quatre départements de la région Auvergne. En 2014, il comptait 10 magistrats et 17 agents de greffe. Deux chambres structurent la juridiction, chacune s'occupant de contentieux très variés, source de richesse mais aussi de complexité dans l'activité juridictionnelle. L'année 2014 a été marquée par une forte augmentation du nombre des entrées, soit 2 376 dossiers contre 1 997 en 2013, en hausse de 19 %. Si

le nombre de dossiers traités a également augmenté, passant de 1 979 à 2 115, en hausse de près de 7 %, l'écart entre les entrées et les sorties a conduit à un accroissement du stock qui atteint, au 31 décembre 2014, 1 419 dossiers (+ 264 dossiers). Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand n'a donc pas échappé à la forte hausse des entrées qu'a connue l'ensemble de la juridiction administrative. Mais sa situation reste satisfaisante, au regard d'autres indicateurs.

En effet, le nombre de dossiers de plus de 2 ans en stock (30, soit 2,1 % de ce stock) reste maîtrisé. De plus, les indicateurs de délai restent sensiblement inférieurs à la moyenne nationale. Le délai théorique d'élimination du stock s'établit à 8 mois et 2 jours et le délai de jugement constaté est de 1 an 1 mois et 4 jours. Si l'année 2014 se clôt donc sur un bilan satisfaisant, elle ouvre également une perspective plus sombre, dans l'hypothèse où la tendance à la hausse constatée se confirmerait.

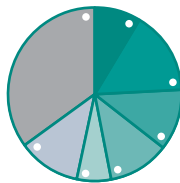
2 376
AFFAIRES ENREGISTRÉES,
SOIT UNE AUGMENTATION DE
18,9 % PAR RAPPORT À 2013

2 115
AFFAIRES JUGÉES, SOIT
UNE AUGMENTATION DE
6,8 %
PAR RAPPORT À 2013

Délai prévisible moyen
de jugement

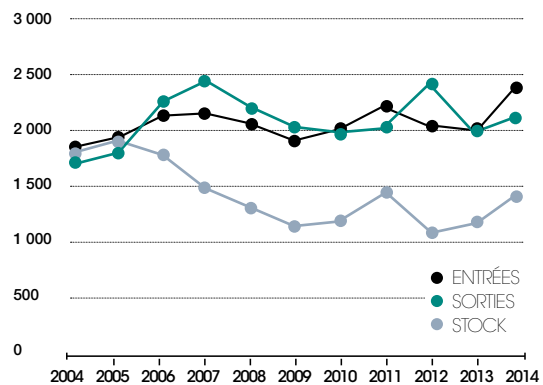
8m 2j
-37 % DE 2004
À 2014

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES
PAR TYPE DE CONTENTIEUX



8,7 % Contentieux fiscal
15,7 % Étrangers
11,2 % Fonctionnaires
et agents publics
11,6 % Police
6,3 % Environnement et
urbanisme & aménagement
11,6 % Contentieux sociaux
34,9 % Autres

NOMBRE D'AFFAIRES
EN DONNÉES NETTES (DEPUIS 2004)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.